

# haute école pédagogique Vaud – C33

avenue de Cour 33 – Lausanne





## Contexte politique

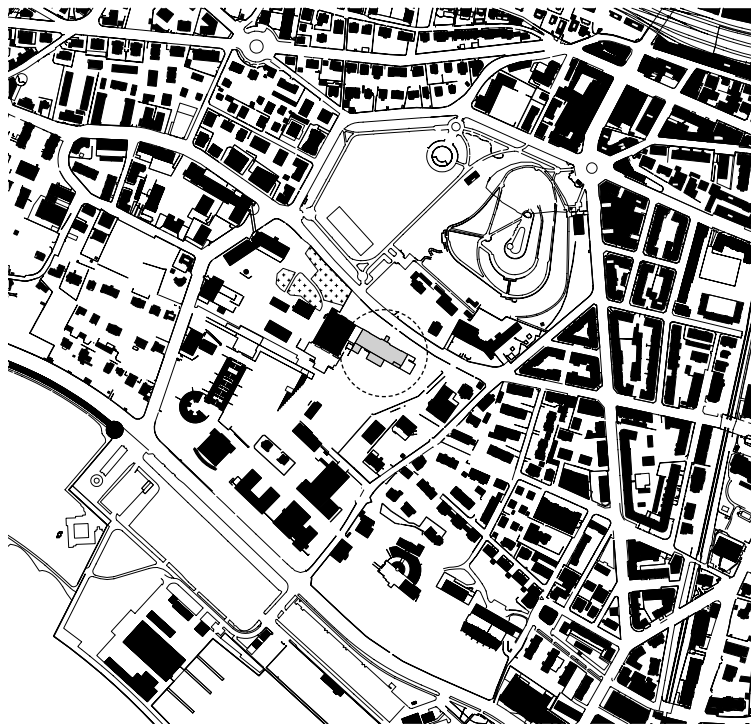
ANNE-CATHERINE LYON – CONSEILLÈRE D'ÉTAT, CHEFFE DU DÉPARTEMENT DE LA FORMATION DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE

---

### Ouverture et clarté

La Haute école pédagogique du canton de Vaud (HEP Vaud) est née de la fusion en 2001 de 11 institutions de formation. L'adoption par le Grand Conseil en 2007 de la loi sur la HEP a confirmé son positionnement en tant que haute école de niveau tertiaire et lui a accordé la personnalité morale et une large autonomie similaire à celle de l'Université de Lausanne. Ce positionnement clair s'est accompagné d'un intérêt grandissant pour les formations aux professions de l'enseignement. Le nombre d'étudiants a en effet plus que triplé entre 2002 et 2013, atteignant près de 2200 étudiants en formation de base et postgrade, alors même que les infrastructures mises à la disposition de la HEP lors de sa création étaient calibrées pour un effectif de 800 étudiants.

Une première étape d'ajustement des locaux au nombre d'utilisateurs a été entreprise en réaménageant le bâtiment de l'avenue des Bains 21. Cette deuxième étape de la restructuration des bâtiments de la HEP Vaud touche quant à elle le bâtiment central à l'avenue de Cour 33. Le réaménagement du hall principal de distribution et d'accueil donne le ton : ouverture, lumière, création d'un espace de rencontre et d'échange. D'emblée, cette atmosphère imprègne toute personne pénétrant les lieux. Les travaux entrepris ont également permis de fluidifier les circulations, d'optimiser les espaces dévolus à la bibliothèque, d'offrir plus de places d'étude libre aux étudiants, d'agrandir les capacités d'accueil du restaurant et d'offrir un espace de consommation avec une nouvelle cafeteria. L'ensemble de ces travaux a été réalisé sans interruption du fonctionnement de la HEP Vaud et en respectant les délais. Que chacun et chacune soit remercié des efforts consentis. Avec la mise à disposition des espaces réaménagés, la HEP Vaud dispose d'un cadre amélioré essentiel pour qu'elle remplisse dans de meilleures conditions toutes les missions dévolues à une haute école.



## Objectifs du Maître de l'ouvrage

ÉDITH DEHANT – CHEFFE DE PROJET SIPAL, PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DE PROJET

### Retour aux espaces originels

Cette deuxième étape de la restructuration du site de la HEP consiste en une réorganisation intérieure partielle des niveaux inférieurs du bâtiment situé avenue de Cour 33. L'enveloppe n'a pas fait l'objet de travaux conséquents.

L'objectif principal de cette intervention est de mettre en place l'articulation nécessaire entre la bibliothèque, dont la mission de prestations en matière d'information et de documentation est centrale, des espaces propres au travail individuel, à la consultation de documents et à la rencontre et aux échanges informels entre les usagers. L'organisation de l'enseignement dans une haute école rend cet axe de développement essentiel en termes de conditions de réalisation des études et de crédibilité de l'institution.

Dans cette optique, la démarche initiée par les architectes à savoir tout mettre en œuvre pour retrouver la générosité et la qualité des espaces originels a été continuellement soutenue par la commission de projet. Ainsi les ajouts faits au cours des années 1980, qui rendaient ces lieux à la fois difficilement lisibles et difficilement utilisables, ont été supprimés et les effets de matérialité atténués dans les zones rénovées. La couleur n'est employée que pour souligner les interventions nouvelles.

Quant à l'intervention artistique d'Ariane Epars, elle s'inscrit dans la même logique : ne pas rajouter mais plutôt enlever. L'œuvre consiste en la réalisation d'une frise en creux qui court ininterrompue sur les murs du foyer et donne à voir un peu de l'histoire du bâtiment.

À l'inverse de l'architecte, l'artiste a établi une unité spatiale par l'émergence de la diversité de la matière brute des murs.

Toutes les difficultés organisationnelles, dues du fait que l'école est restée en activité pendant la durée de ces travaux, ont pu être surmontées grâce à la grande réactivité des décideurs et à une étroite collaboration entre utilisateurs et mandataires.

### Chronologie

---

#### MARS 2000

La Haute école pédagogique est instituée par le Grand Conseil vaudois.

---

#### SEPTEMBRE 2000

Appel de candidatures en procédure sélective en vue de la transformation et la rénovation des bâtiments de la Haute école pédagogique (HEP).

---

#### MARS 2001

Le bureau d'architecture Ivan Kolecek est mandaté pour programmer l'aménagement des locaux de la HEP et diriger les travaux de transformation et de rénovation des bâtiments situés à l'avenue des Bains 21 et à l'avenue de Cour 33.

---

#### DECÈMBRE 2007

Adoption de la loi sur la HEP (LHEP).

---

#### MAI 2006 – OCTOBRE 2007

Restructuration Etape 1 : Bains 21

---

#### ÉTAPE 2

#### AOÛT 2009

Octroi du Crédit d'étude de CHF 285'000.– par le Conseil d'Etat.

---

#### NOVEMBRE 2011

Octroi du Crédit d'ouvrage de 4,2 millions par le Grand Conseil.

---

#### JUIN 2012

Obtention de l'autorisation de construire.

---

#### JUILLET 2013

Octroi d'un crédit additionnel de CHF 180'000.– par le Conseil d'Etat.

---

#### JUILLET 2012 – FÉVRIER 2014

Restructuration Etape 2 : Cour 33

---

#### MAI 2014

Inauguration.



© THOMAS ZOLLER

## Point de vue des utilisateurs

LUC MACHEREL – DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION, MEMBRE DU COMITÉ DE DIRECTION DE LA HEP, MEMBRE DE LA COMMISSION DE PROJET

---

### Lumière et transparence

#### Pour nos étudiants et nos collaborateurs

L'architecture contemporaine fait de plus en plus appel à la lumière et à la transparence. Les surfaces vitrées prédominantes, qui sont la peau sensible des bâtiments, permettent, tout en composant avec l'éclairage intérieur, de convier au dedans les images du monde du dehors.

C'est dans cet esprit que notre Haute école pédagogique a voulu réaménager et développer ses espaces pour les adapter à son important développement. Grâce au soutien constant et dynamique des autorités politiques vaudoises, de la Direction générale de l'Enseignement supérieur auxquelles va toute notre gratitude, et du Service Immeubles Patrimoine et Logistique, la HEP Vaud a donc pu adapter ses infrastructures dans des délais rapides.

Les nouvelles surfaces mises à disposition de nos étudiants et de nos collaborateurs offrent un visage accueillant de l'institution. Elles favorisent à la fois la fluidité des échanges et le caractère privatif de l'étude que requiert aujourd'hui l'identité tertiaire de la HEP Vaud. Créant une respiration, un sentiment de confort et de convivialité, les nouveaux espaces répondent aux nombreux besoins exprimés par les utilisateurs. Un pari qui était difficile mais qui a été remarquablement relevé par les architectes et dont la Commission de projet, à laquelle j'ai eu le plaisir de participer, peut être fière.

L'atmosphère qui se dégage aujourd'hui de ce lieu unique sur un site unique est à l'image du sens que nous donnons à la formation de niveau universitaire: ouverte, limpide, ambitieuse et profondément humaniste.



## Point de vue de l'architecte

IVAN KOLECEK – ARCHITECTE

### Héritage

Dès le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, la Campagne des Cèdres et l'hôtel Savoy ont entamé une mue pour accueillir successivement l'École polytechnique de l'Université de Lausanne, l'École polytechnique fédérale de Lausanne, l'École Normale et aujourd'hui la Haute école pédagogique du canton de Vaud. Depuis 70 années, dans l'environnement exceptionnel d'un site déjà riche de son histoire, des bâtiments institutionnels, représentatifs sont transformés, agrandis ou réaffectés pour s'adapter à l'évolution incessante du monde scientifique et de l'enseignement universitaire.

### Une étape structurante

L'étape conclue aujourd'hui, bien que limitée à la restructuration de trois niveaux du bâtiment de l'avenue de Cour 33, s'inscrit à l'échelle du site en dotant la HEP de véritables espaces d'accueil des étudiants, affirmant l'ancien hôtel Savoy comme le centre de gravité d'un campus universitaire.

La restructuration vise le décloisonnement et un traitement architectural des espaces pour établir l'unité du lieu et son ouverture au site.

### Des espaces ouverts entièrement dédiés aux étudiants

Un véritable espace d'accueil et de distribution a pu être instauré en rétablissant la dalle de l'ancien hall de l'hôtel. Dès l'entrée dans le bâtiment la fluidité retrouvée de l'espace ouvre au premier plan sur la végétation du parc puis sur le lac.

Depuis les accès à la bibliothèque à l'est ou au foyer à l'ouest, les visions transversales s'offrent en pleine lumière à l'échelle du bâtiment.

Le couloir de distribution au nord est également ouvert de part et d'autre du hall sur la totalité de l'édifice donnant un accès direct

à l'Aula et bénéficiant également de visions transversales sur la bibliothèque ou le foyer.

Le rapport au parc est privilégié tout au long de la façade sud de l'édifice largement vitrée. Chaque place de travail dans la bibliothèque ou le foyer, du niveau principal aux galeries, bénéficie de la sérénité apportée par les grands arbres et la vue du lac.

Les faibles hauteurs des espaces des galeries ou sous les galeries alternent avec les doubles hauteurs des espaces principaux. Ces réductions-dilatation de l'espace offrent de nombreuses situations particulières, de vues plongeantes intérieures et extérieures et de lieux protégés. Les escaliers d'accès à ces lieux privilégiés ainsi qu'au niveau du restaurant sont des sas de couleur jaune.

### Moyens au service de la lumière et de la fluidité

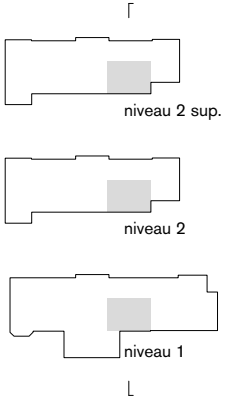
L'intervention est modeste et limitée, il faut répondre aux besoins d'un plus grand nombre d'étudiants, remplacer des installations vieillissantes et assurer les diverses mises en conformité nécessaires des locaux, principalement sur le plan de la protection incendie.

Ces deux derniers points guideront le projet en l'orientant vers la réfection de l'ensemble des plafonds, des éclairages et des revêtements de sols des zones transformées.

Les nouveaux plafonds sous un aspect unifié lisse et blanc sont divers pour répondre aux exigences requises ponctuellement d'isolation coupe feu, d'isolation thermique ou d'absorption phonique. Leur installation s'accompagne de la mise en place d'un concept d'éclairage technique composé de lignes de tubes fluorescents suspendus en remplacement les « luminaires objets » multiples encastrés dans les plafonds en lames de bois des années 80.

D'une manière générale l'intervention architecturale a visé un allègement matériel d'espaces déjà encombrés par les structures béton du foyer ou métallique de la bibliothèque ajoutées lors des précédentes transformations. De même, le choix d'un sol coulé unitaire de couleur gris clair ou de garde corps en verre ont été guidés par la volonté de fluidifier les espaces.

# Bibliothèque



avant travaux



© RÉMY GINDROZ

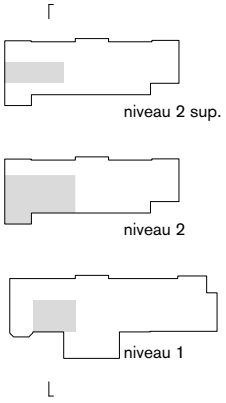
après travaux



© BUREAU IVAN KOLECEK



# Foyer



avant travaux



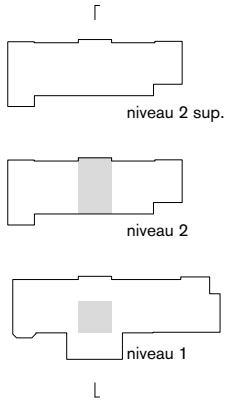
après travaux



© RÉMY GINDROZ



# Hall



avant travaux



© RÉMY GINDROZ

après travaux

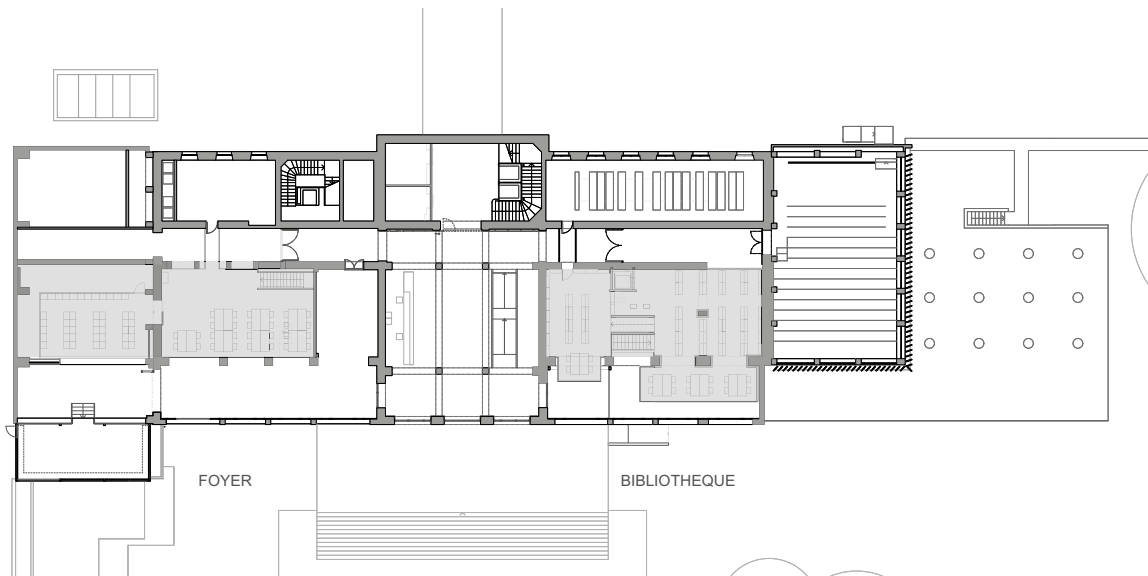


© BUREAU IVAN KOLECEK

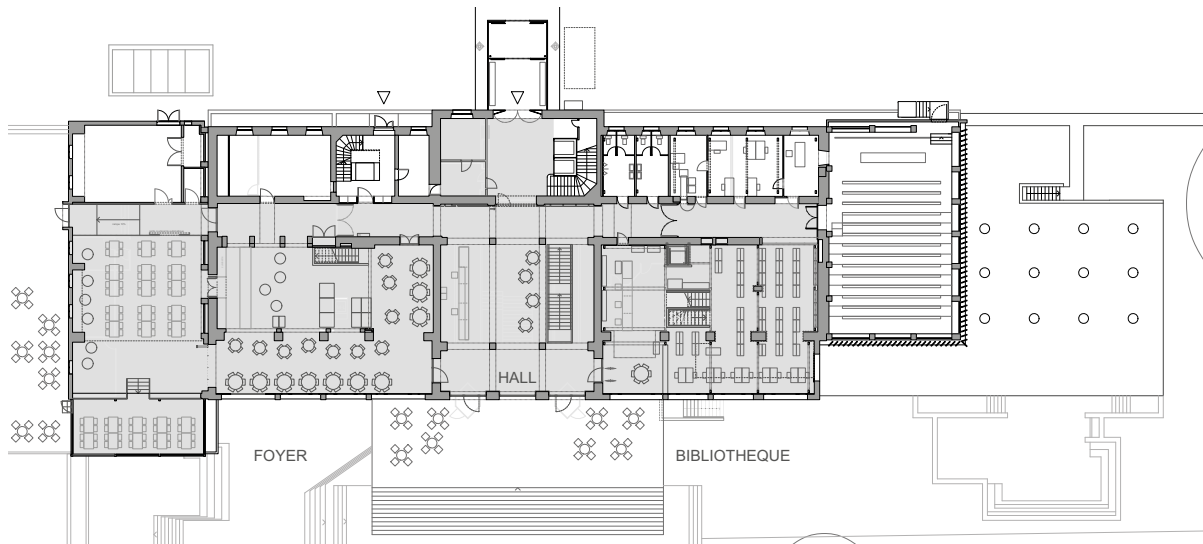


© BUREAU IVAN KOLECEK

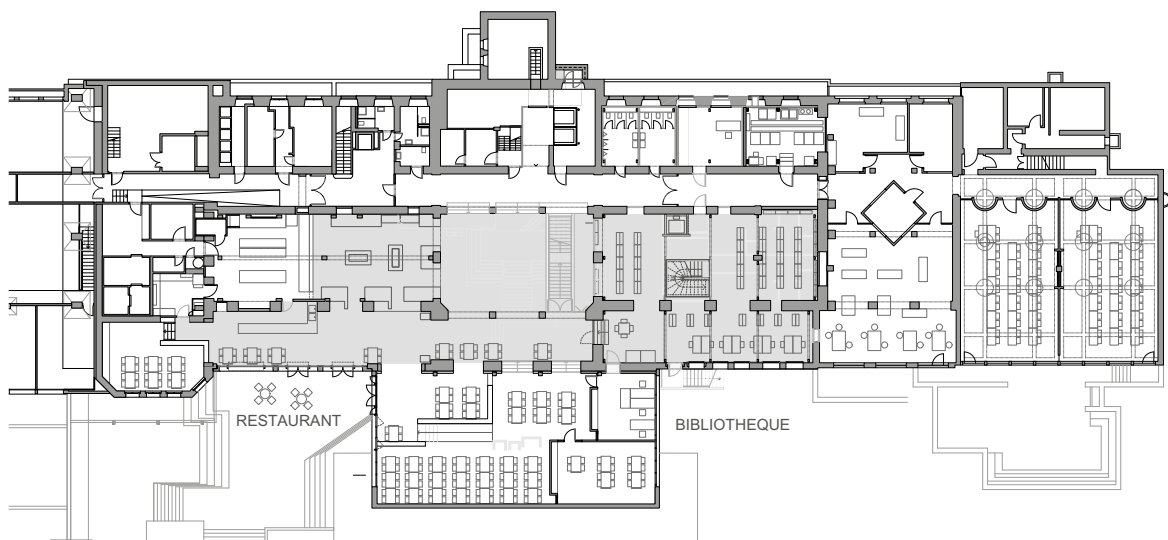




niveau 2 supérieur

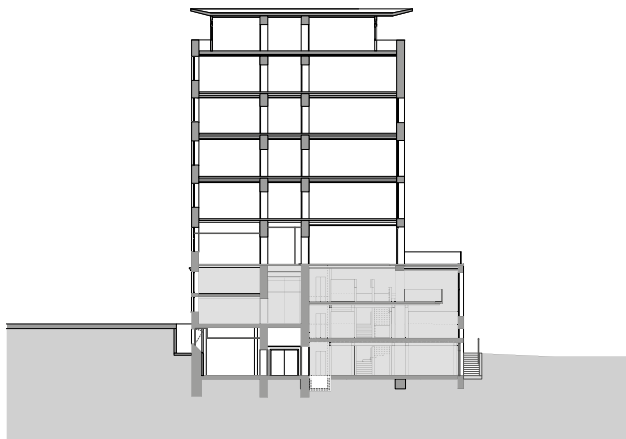


niveau 2

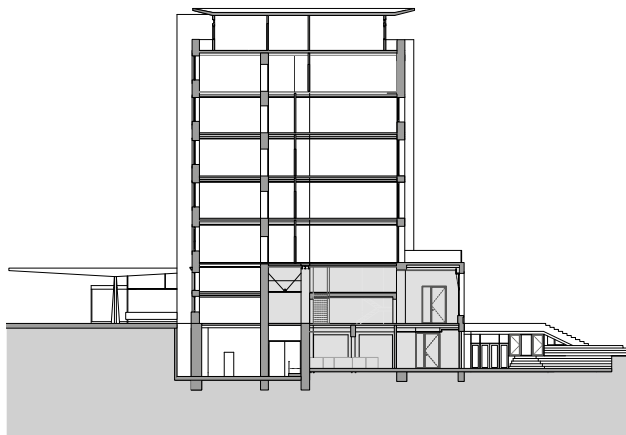
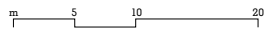


niveau 1

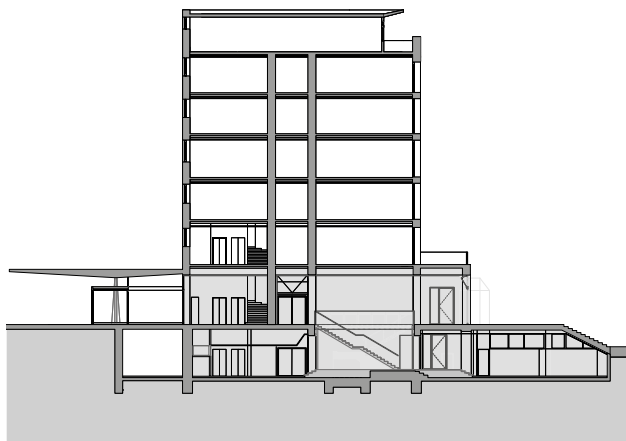




**coupe bibliothèque**



**coupe foyer**



**coupe hall**





hall

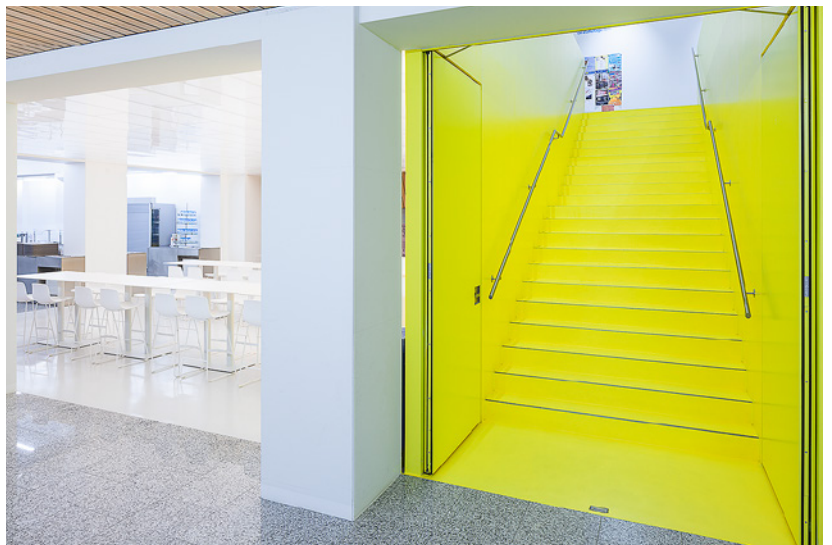
foyer





bibliothèque

restaurant



**COMMISSION DE PROJET**

ÉDITH DEHANT PRÉSIDENTE DÈS 2012  
CHEFFE DE PROJET SIPAL  
RUBEN MERINO PRÉSIDENT JUSQU'EN 2012  
CHEF DE PROJET SIPAL  
LUC MACHEREL  
DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION DE LA HEP  
ANNE BAECHLER  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE DGES,  
DÈS 2012  
JUAN FRANCISCO PERELLON  
DIRECTEUR DES AFFAIRES UNIVERSITAIRES  
DGES, JUSQU'EN 2012

**MANDATAIRES**

ARCHITECTES  
IVAN KOLECEK  
ATELIER D'ARCHITECTURE LAUSANNE  
INGÉNIEURS CIVIL  
KÄLIN & ROMBOLOTTO SA LAUSANNE  
INGÉNIEURS ÉLECTRICITÉ  
MAB INGENIERIE SA MORGES

INGÉNIEURS CVC  
AZ INGÉNIEURS SA LAUSANNE  
INGÉNIERIE INCENDIE  
MP ING. CONSEILS SA CRISSIER  
ARTISTE  
ARIANE EPARS CULLY

**ENTREPRISES**

DÉMOLITIONS / MAÇONNERIE  
G. WITSCHI SA PUIDOUX  
ÉCHAFAUDAGES  
ES ÉCHAFAUDAGES SERVICES SA  
PRÉVERENGES  
CONSTRUCTION EN ACIER  
RAMELET SA CP LAUSANNE  
PIERRE NATURELLE  
LACHAT & FILS SA CRISSIER  
FENÊTRES, PORTES EXTÉRIEURES  
ET OUVRAGES MÉTALLIQUES  
FERAL MANCINI SA CHAVANNES-PRÈS-RENNES  
ÉTANCHÉITÉ  
BORIO SA LAUSANNE

**REVÊTEMENT COUPE-FEU**

FIRE SYSTEM SA SAVIGNY  
INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES  
SEDELEC SA LAUSANNE  
LUSTRIERIE  
REGENT LE MONT-S/LAUSANNE  
INSTALLATION DE VENTILATION  
KLIMA SA VILLARS-STE-CROIX  
INSTALLATIONS SANITAIRES  
E. DELÉDERRAY SA LAUSANNE  
ASCENSEURS ET MONTE-CHARGE  
AS ASCENSEURS SA LE MONT-S/LAUSANNE  
PLÂTRERIE PEINTURE  
POSSE PEINTURE SA RENENS  
OUVRAGES MÉTALLIQUES  
ALPHAVERRE SA ECHALLENS  
GNT GROUPE SA LAUSANNE  
MENUISERIE  
MATHEY AGENCEMENTS BIOLEY-ORJULAZ  
STREHL LAUSANNE  
PORTES COUPE FEU  
DELTATÜREN SYSTEM ZURICH

**CHAPES**

B. PACHOUD & FILS SA LAUSANNE  
SOLS SANS JOINTS  
FAMAFLOR MOUDON  
REVÊTEMENT SOL MAT. SYNTH  
HUGUESOLS PENTHÉRÉAZ  
DALLAGE EN PIERRE NATURELLE  
SMANIO VEVEY  
FAUX-PLAFONDS  
LAMBDA SA LAUSANNE  
FAUX-PLAFONDS LUMINEUX  
HOMDEC SA YVORNE  
NETTOYAGES  
LEMAN CLEAN LAUSANNE  
FAUX-PLAFONDS PHONIQUES  
LANER SA VILLARS-SUR-GLÂNE  
AGENCEMENT DE CUISINE  
RESTOREX SA CONTHEY

**PUBLICATION DU SERVICE IMMEUBLES, PATRIMOINE ET LOGISTIQUE**

10, place de la Riponne CH -1014 Lausanne

GRAPHISME  
hersperger.bolliger  
Vevey

IMPRESSION  
PCL Presses Centrales SA  
Renens

PHOTOGRAPHIE  
Jean-Philippe Daulte  
Lausanne

**COÛTS DE L'OPÉRATION**

INDICE OFS – ISPC RÉGION LÉMANIQUE AVRIL 2013: 137.50  
SELON DÉCOMPTÉ AFFAIRE 513 DE MAI 2014

CFC	LIBELLÉ	MONTANT	%
1	Travaux préparatoires	421'000	9.35
2	Bâtiment	3'776'900	83.88
3	Equipements d'exploitation	114'200	2.54
5	Frais secondaires	140'800	3.13
9	Ameublement et décoration	49'600	1.10
<b>COÛT TOTAL DES TRAVAUX</b>		<b>4'502'600</b>	<b>100.00</b>

**COÛT PAR PARTIE**

Changement d'affectation 2'380'000  
Remise en état 2'122'600

**RATIOS**

HAUTE ÉCOLE PÉDAGOGIQUE VAUD – C33 – LAUSANNE

**BÂTIMENT**

SP	Surface de plancher – partielle	m <sup>2</sup>	2'874
SUP	Surface utile principale – partielle	m <sup>2</sup>	2'007
Ratio	SUP/SP		0.70
VB	Volume bâti SIA 416 – partiel	m <sup>3</sup>	10'730
Coût par m <sup>2</sup> (SP)	CFC 2–3	CHF/m <sup>2</sup>	1'354.00
	CFC 1–9	CHF/m <sup>2</sup>	1'567.00
Coût par m <sup>3</sup> (VB)	CFC 2–3	CHF/m <sup>3</sup>	363.00
	CFC 1–9	CHF/m <sup>3</sup>	420.00

**TYPE D'INTERVENTION**

RESTRUCTURATION

ÉTIQUETTE ÉNERGIE	CALCULÉE	MESURÉE
	[ ]	[ ]
	[ ]	[ ]
	[ ]	[ ]
	[ ]	[ ]
	[ ]	[ ]
	[ ]	[ ]
	[ ]	[ ]

données inexistantes